

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 30/03/2023

Etaient présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Messieurs CUVILLIER et PERON, de Madame FIOLET ayant donné respectivement pouvoir à Madame SARPAUX, Madame ALEXANDRE, M. le Maire, de Madame LEFEBVRE, de Messieurs VIDAL, QUENU, MARCQ.

Présidence de M. SARPAUX Marc, Maire

1°) Le Conseil prend connaissance du départ à la retraite du D.G.S l'année prochaine et de la nécessité de pourvoir à son remplacement.

2°) Autorise M. le Maire à procéder au recrutement d'un agent afin de seconder l'adjoint administratif principal et, par conséquent, à publier l'offre d'emploi sur l'espace dédié.

3°) Accepte à titre provisoire la création d'un poste jusqu'au départ en retraite du D.G.S.

4°) Renouvelle l'autorisation de recruter deux agents saisonniers durant la période du 1^{er} avril au 30 novembre qui seront essentiellement affectés aux campings municipaux.

5°) Décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département du Pas-de-Calais pour les dégâts occasionnés par les inondations de janvier sur les routes de Warincthun et du Hamel.

6°) Rappelle le coût des travaux de rénovation du logement situé 523 rue Principale estimé à 80 000 € et fait savoir que cette opération pourrait être subventionnée à hauteur de 15 % (+ bonification de 10 %) par le Département.

7°) M. le Maire informe le Conseil du concours qui peut être apporté par le Département pour définir un projet d'aménagement du presbytère.

8°) Envisage des travaux de rénovation de la cantine pour la rentrée de septembre (carrelage, démolition mur, etc...)

9°) Fait savoir que la hausse des factures d'électricité pourrait être de l'ordre de 10 000 € supplémentaires.

10°) Sont évoqués :

- Le fonds de concours qui pourrait être demandé par la Communauté de Communes pour des travaux d'investissement en assainissement sur la Commune.
- La hausse des bases d'imposition au niveau national de l'ordre de 7 %
- La fermeture de l'école de Bazinghen,
- Un marché prévu sur la place le jeudi matin à partir du 6 avril,
- La participation citoyenne en remplacement des voisins vigilants

Pour extrait conforme,

Le Maire
Marc SARPAUX

